

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 01 décembre 2023 Affichée le : 01 décembre 2023	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole
---	--

N° 2023D614

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION
AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre de l'enveloppe « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité ».

Ce projet consistera en l'aménagement du complexe sportif « Léon Coquard » situé Route de Bourbonneau pour un coût global de 441.534 € HT, dont principalement :

- Rénovation des terrains de tennis extérieurs
- Création d'un terrain de padel
- Création de terrains de pétanque
- Création d'une tribune au gymnase
- Création d'un auvent au gymnase
- Création d'un local pour la pétanque et le Comité des Fêtes
- Achat d'un micro-tracteur tondeuse pour l'entretien extérieur du complexe sportif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention d'un montant de 150.000 € auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER

ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

